

## IPCF et l'Extranet

L'I.P.C.F. utilise actuellement l'internet dans toute une série de domaines. Le portail Extranet de l'I.P.C.F. rassemble les applications internet qui sont uniquement accessibles aux personnes disposant d'un enregistrement valable pour le portail (membres de l'Institut, maîtres de stage, ...). En voici l'adresse générale : <http://www.ipcf.be/ipcf/xpmenu.asp>

### 1 De quoi ai-je besoin pour me connecter ?

Pour pouvoir se connecter au portail Extranet de l'I.P.C.F., **il faut être en possession d'un identifiant et d'une clé secrète**. Si vous ne possédez pas encore de clé secrète, vous recevrez un pincode de l'Institut (une clé temporaire) pour mettre cette clé secrète en service.

#### Deux situations peuvent se présenter :

##### 1.1 Votre adresse courriel est déjà connue de l'Institut

En principe, dans les huit jours de votre inscription sur la liste des stagiaires de l'Institut, vous recevrez un courriel avec votre identifiant et un code pin, ainsi qu'un lien vers le portail Extranet.

###### 1.1.1 Connexion avec le code pin




Le code pin que vous recevez ne peut être employé que pour la première connexion au portail. Ce code pin permettra seulement de mettre votre clé secrète en activité. Après la mise en service de cette dernière, le code pin n'est plus d'aucune utilité.

Après avoir cliqué sur le lien (dans le courriel), il vous sera demandé d'abord d'accepter les conditions générales d'utilisation (cliquez OK) et vous parviendrez ensuite à l'écran suivant (fig.1.) :



Figure 1 : Mise en service de la clé secrète

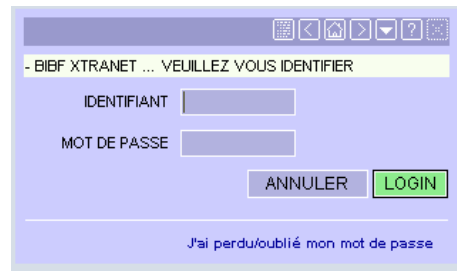
Les trois étapes (trois boutons sur lesquels il faut cliquer) se déroulent selon l'ordre suivant :

-  Arrêter le compteur
-  Imprimer [bien que recommandé, ceci n'est pas obligatoire]
-  Enregistrer

La clé secrète est mise en service sur l'ordinateur de l'utilisateur et est cryptée d'une façon irréversible lors de l'envoi. Il y a donc la certitude que la clé secrète n'est connue que de l'utilisateur.

A la fin de cette étape, **vous devrez à nouveau vous connecter au portail avec, cette fois-ci, la clé secrète comme mot de passe** (le nom d'utilisateur reste inchangé à ce stade).

Sur l'écran « login », il vous sera demandé de compléter l'identifiant et la clé secrète (dans le champ "mot de passe").



**Figure 2 : login**

Cliquez ensuite sur "LOGIN" pour revenir au menu principal du portail. Ce menu principal comprend un espace de travail avec toute une série d'icônes (applications).

Nous vous conseillons d'aller d'abord sur la rubrique "documents".

**Figure 3 : espace de travail du portail**

Sous la rubrique "cahier de stage", vous trouverez le "mode d'emploi du cahier de stage électronique". Nous vous recommandons de l'imprimer avant de commencer à compléter le cahier de stage électronique.

Sous la rubrique "documents/stage", vous trouverez une série de documents tels que le Vademecum du stage, le Règlement de stage, le Code de déontologie, le Règlement de l'examen, le calendrier des séminaires obligatoires pour les stagiaires, etc.

## **1.2 Votre adresse courriel n'est pas encore connue par l'Institut**

Dès que vous aurez une adresse courriel, nous vous prions d'envoyer un courriel à [pincode@ipcf.be](mailto:pincode@ipcf.be). avec mention de votre numéro de stagiaire ou de membre, nom et prénom ainsi qu'une demande d'envoi de code pin.

Après réception du code pin, vous pouvez mettre en service la clé secrète (voir 1.1.) et avoir ainsi accès aux différentes applications.